

NUMÉRO 50

État des lieux du tourisme écoresponsable en Pays de la Loire

Octobre 2025



Introduction

Face aux défis environnementaux, sociaux et économiques actuels, la transition écologique du secteur touristique s'impose comme une priorité partagée par l'ensemble des acteurs et professionnels du tourisme.

Pour accompagner cette transition, il est essentiel de bien comprendre et recenser les pratiques actuelles, d'identifier les obstacles et les marges de progression, pour structurer un appui aux professionnels.

C'est dans ce cadre que, en lien avec la Région Pays de la Loire, Solutions&co, via son Observatoire Régional du Tourisme (ORT), en partenariat avec les cinq Agences

Départementales du Tourisme (ADT) et l'UNAT des Pays de la Loire, a conduit une enquête régionale au printemps 2025.

Cette étude vise à dresser un état des lieux de l'engagement écoresponsable des professionnels du tourisme de la région. C'est la première étape dans la construction d'un accompagnement adapté aux entreprises du tourisme ligérien pour une montée en compétence partagée.

Les indicateurs observés dans cette étude permettent, pour la première fois, d'analyser ce sujet à l'échelle régionale, avec un angle par secteur afin de pouvoir mieux intégrer les enjeux du développement durable dans les stratégies des professionnels et les politiques du territoire.

Méthodologie

Une enquête a été réalisée par Solutions&co, du 31 mars au 30 avril 2025, auprès de 9 662 structures touristiques des Pays de la Loire. Le panel interrogé regroupe un large éventail d'activités touristiques : hébergements marchands, restaurants, sites de visite et activités de loisirs.

Les thématiques abordées dans l'enquête couvrent huit axes principaux de l'écoresponsabilité :



L'enquête a interrogé les professionnels sur les actions menées sur ces thématiques, les effets ressentis, le niveau d'engagement dans des démarches officielles, les freins rencontrés ainsi que les besoins d'accompagnement.

Sommaire

**État des lieux :
mesurer l'engagement en
faveur de l'écoresponsabilité** P. 6-7

**Les actions menées
par typologie de
professionnels** P. 8-16

**Focus sur 3 thématiques :
l'accessibilité à tous
les publics, la mobilité
écoresponsable, la
protection de la biodiversité** P.17-19

**En résumé :
Les atouts et les freins** P.20



Glossaire

DANS L'ÉTUDE, LES TERMES SUIVANTS RECOUVRENT :

Accessibilité à tous les publics :

ensemble des actions visant à permettre aux personnes en situation de handicap (auditif, mental, moteur, visuel) d'accéder à un lieu dans des conditions autonomes et inclusives.

Action écoresponsable :

toute pratique durable et volontaire (hors cadre réglementaire obligatoire), allant du simple geste aux investissements plus lourds.

Démarches officielles écoresponsables :

ensemble des processus de labellisation, certification, adhésion garantissant l'engagement écoresponsable des professionnels du tourisme.

Économies d'énergie :

ensemble des actions visant à réduire la consommation d'énergie (électricité, gaz, etc.).

Gestion de l'eau :

ensemble des actions visant à optimiser la consommation d'eau.

Gestion des déchets :

ensemble des actions visant à réduire et à valoriser la production de déchets.

Mise en place de circuits courts :

ensemble des actions visant à s'approvisionner auprès de producteurs et fournisseurs locaux (avec au maximum un seul intermédiaire) et à valoriser leurs produits ou services.

Mise en place d'actions en faveur de la mobilité écoresponsable :

ensemble des actions visant à favoriser des déplacements utilisant des modes de transport doux (marche, vélo, etc.) ou plus décarbonés (voiture électrique, transport en commun, covoiturage, etc.).

Protection de la biodiversité :

ensemble des actions visant à protéger l'ensemble des êtres vivants et les écosystèmes dans lesquels ils vivent.

RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) :

contribution des structures aux enjeux du développement durable en adoptant un comportement éthique et transparent au sein de l'entreprise.

Sensibilisation :

ensemble des actions informatives ou pédagogiques, destinées aux clients ou aux salariés, visant à les encourager à adopter des comportements écoresponsables.

Tourisme écoresponsable (ou tourisme durable) :

tourisme qui tient pleinement compte de ses impacts économiques, sociaux et environnementaux actuels et futurs, en répondant aux besoins des visiteurs, des professionnels, de l'environnement comme des communautés d'accueil.

Chiffres-clés du tourisme écoresponsable en Pays de la Loire

Résultats de l'enquête



94%

des professionnels interrogés mènent des actions écoresponsables



22%

des professionnels interrogés sont engagés dans une démarche officielle



2

types d'actions moins suivies :
mobilité écoresponsable et
accessibilité à tous les publics



1

frein majeur :
les coûts trop élevés



3/4

des professionnels interrogés agissent sur :
- La mise en place de circuits courts
- L'économie d'énergie
- La gestion des déchets



1

besoin principal :
le soutien à la recherche
de financements

En Pays de la Loire, c'est :



214

établissements Qualité
Tourisme/Destination d'Excellence



690

professionnels
Accueil Vélo



124

hébergements et
restaurants Clef Verte



69

hébergements adhérents
à l'UNAT Pays de la Loire



150

établissements
Tourisme et Handicap



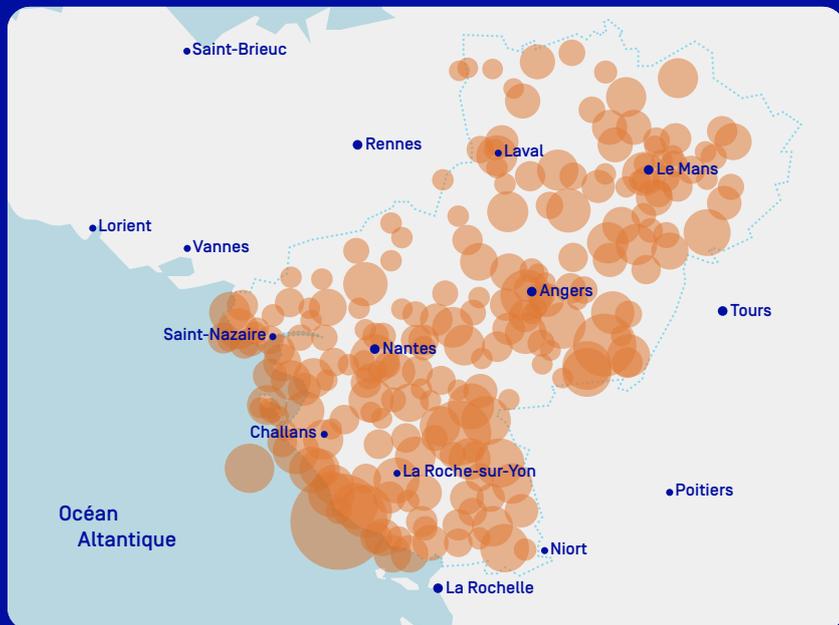
3 destinations et **354**

prestations labellisées Vignobles
et Découvertes

Profil des répondants

968 professionnels [hébergements marchands, restaurants, sites de visite et activités de loisirs] ont répondu à l'enquête, un échantillon représentatif de l'offre touristique régionale garantissant la pertinence des résultats.

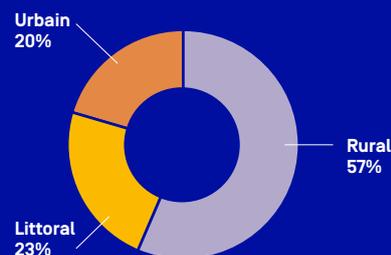
Cartographie des répondants



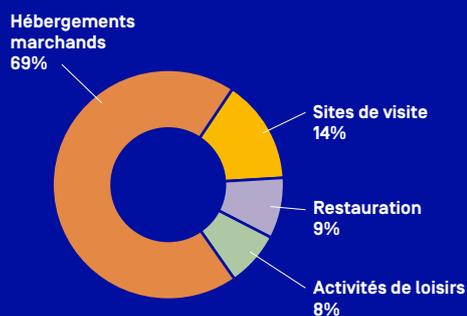
NB: la taille de la bulle est proportionnelle au nombre de répondants

Répartition par zone géographique

La répartition des répondants par zone géographique et par type d'activité est représentative de la structuration de l'offre touristique régionale.



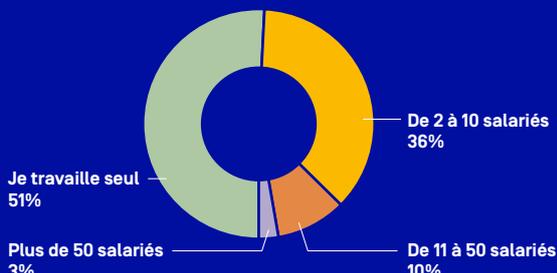
Répartition des répondants par type d'activité



Type d'activité touristique	Nombre
Hébergements marchands	669
- dont meublés touristiques (gîtes et chambre d'hôtes)	523
- dont campings	77
- dont hôtels	60
- dont hébergements collectifs (centres de vacances, résidences de tourisme, villages vacances)	9
Sites de visite	141
Restauration	84
Activités de loisirs	74
- dont œnotourisme	18
- dont agritourisme	14
Total	968

Typologie des professionnels et répartition des salariés

1 professionnel répondant sur 2 travaille seul, reflétant notamment la proportion de propriétaires de meublés (gîtes et chambres d'hôtes) dans l'échantillon. Au total, 87% des répondants sont des Très Petites Entreprises (TPE) de moins de 10 salariés. Par ailleurs, 38% des répondants exercent leur activité depuis moins de 5 ans, et 43% depuis plus de 10 ans.



ÉTAT DES LIEUX GÉNÉRAL : MESURER L'ENGAGEMENT EN FAVEUR DE L'ÉCORESPONSABILITÉ



Une dynamique bien engagée des professionnels déjà mobilisés

Les types d'actions

1&2	Mise en place de circuits courts Économies d'énergie 76% des professionnels engagés	 
3	Gestion des déchets 74% des professionnels engagés	
4	Gestion de l'eau 69% des professionnels engagés	
5	Protection de la biodiversité 59% des professionnels engagés	
6	Sensibilisation des clients 58% des professionnels engagés	
7	Mobilité écoresponsable 54% des professionnels engagés	
8	Accessibilité à tous les publics 41% des professionnels engagés	

En 2025, une très grande majorité
des professionnels du tourisme
des Pays de la Loire est sensibilisée
au tourisme durable :

94% des répondants mènent au moins
une action écoresponsable dans
le cadre de leur activité¹

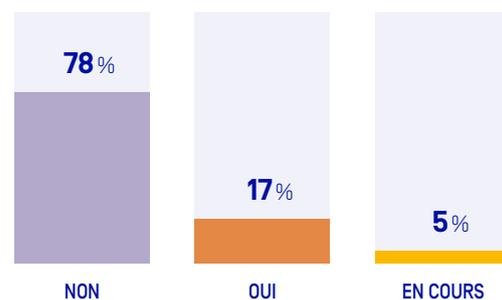
84% répondants sont prêts à faire plus

De nombreux professionnels actifs mais souvent sans démarche officielle

Actuellement, les professionnels des Pays de la Loire sont engagés, pour moins d'1/4 [22%], dans une démarche officielle de labellisation, certification ou adhésion.

Mais 72% des professionnels pourraient envisager de le faire à l'avenir. Cependant, l'absence de labellisation, certification ou adhésion à une démarche officielle n'est pas un frein à l'engagement écoresponsable des professionnels.

Part des professionnels engagés dans une démarche officielle d'écoresponsabilité



Les principaux labels représentés sont Accueil Vélo, Qualité Tourisme/Destination d'Excellence, Clef Verte ou encore Vignobles & Découvertes.



¹ Seuls 6% ne mènent aucune action. Précaution : des professionnels non concernés par ce sujet ont pu ne pas répondre. Toutefois la représentativité statistique de l'échantillon de répondants permet de pallier ce biais.

Des engagements hétérogènes selon les profils des professionnels

Les professionnels du tourisme s'engagent dans l'écoresponsabilité de manière globale :

un professionnel mène en moyenne 9 actions sur 5 thématiques différentes.

Trois secteurs se distinguent notamment par leur fort engagement :

 les hébergements collectifs

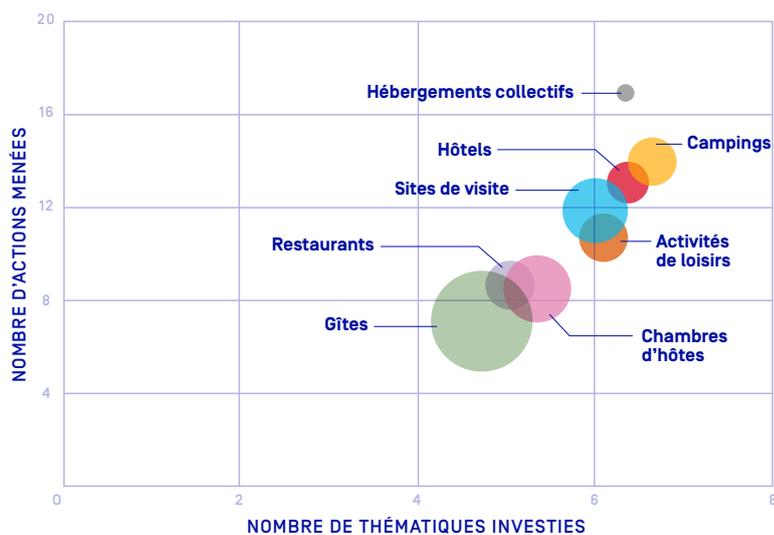
 les campings

 les hôtels

En outre, la capacité d'action d'une structure augmente avec le nombre de salariés.

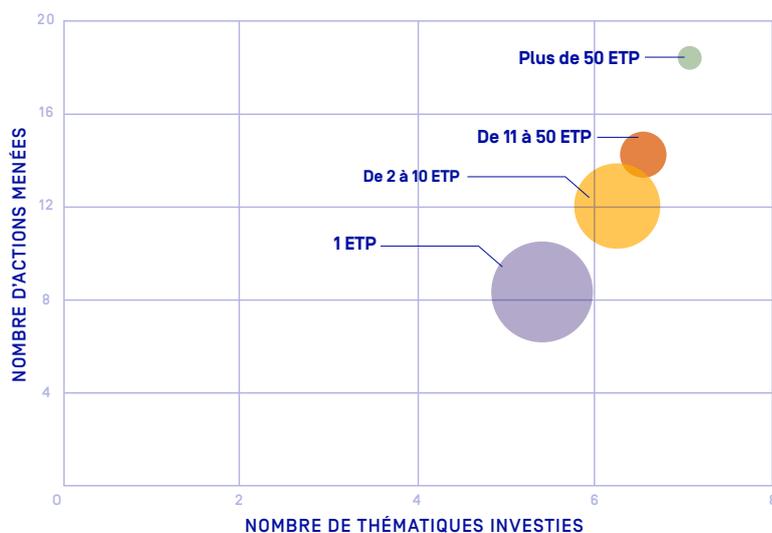
En revanche, la maturité de l'entreprise n'influe pas sur son engagement en matière d'écoresponsabilité.

Positionnement des professionnels du tourisme sur l'écoresponsabilité par type d'activité



NB: la taille de la bulle est proportionnelle au nombre de répondants

Positionnement des professionnels du tourisme sur l'écoresponsabilité par taille d'entreprise en nombre équivalent temps plein (ETP)



NB: la taille de la bulle est proportionnelle au nombre de répondants



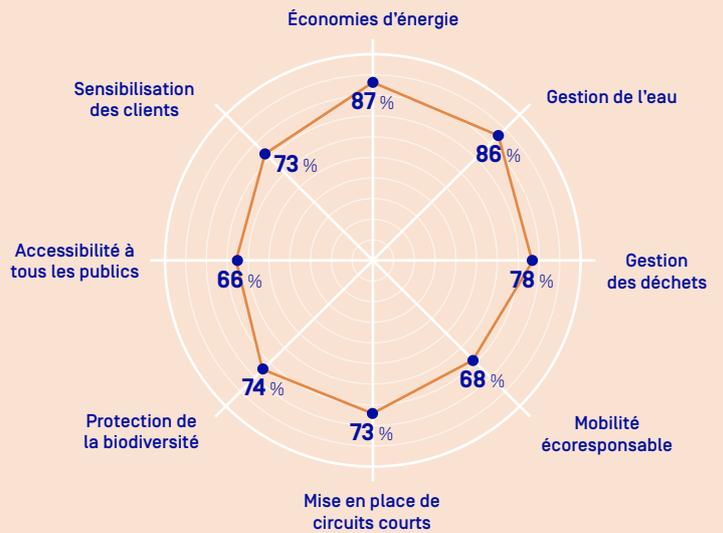
LES ACTIONS MENÉES PAR TYPOLOGIE DE PROFESSIONNELS

Campings : économies d'énergie et gestion de l'eau, deux enjeux majeurs

Top des types d'actions

- 1 **Économies d'énergie**
87% des professionnels engagés 
- 2 **Gestion de l'eau**
86% des professionnels engagés 
- 3 **Gestion des déchets**
78% des professionnels engagés 

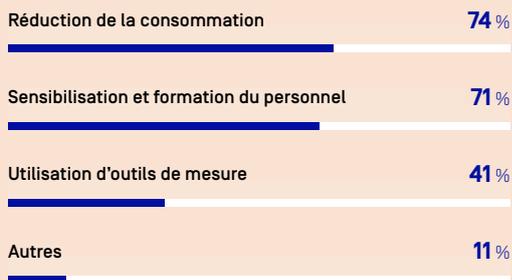
Professionnels engagés / Campings



8 campings sur 10 en Pays de la Loire agissent sur la gestion de l'eau. C'est en effet un enjeu majeur pour ce secteur, 72% des campings² ligériens étant équipés de piscines.

Le principal mode d'action utilisé par ces campings est la réduction de la consommation en eau, avec, en premier lieu, l'optimisation des équipements et des installations, puis la sensibilisation et la formation de leur personnel à la gestion de l'eau. En revanche, le recours à des outils de mesure et de suivi n'est pas encore majoritairement adopté : seuls 41% ont mis en place de tels outils.

Actions menées par les campings pour une meilleure gestion de l'eau



Si la gestion de l'eau est largement prise en compte par les professionnels de l'hôtellerie de plein air, la majorité d'entre eux ne perçoit pas encore d'effets significatifs sur leurs consommations d'eau.

Leurs actions dans ce domaine contribuent cependant à renforcer leur image auprès de leurs clients.



² Source : ORT Pays de la Loire.



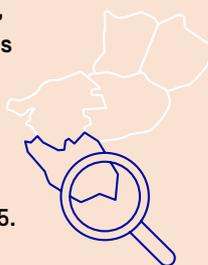
Les Pays de la Loire, fortement mobilisés pour économiser l'eau dans les campings

Depuis la sécheresse de 2022, la Région Pays de la Loire, via son agence de développement économique, Solutions&co, mène des actions innovantes pour réduire la consommation d'eau dans les campings, en réponse aux tensions croissantes sur cette ressource en partenariat avec les Fédérations Régionale et Vendéenne de l'Hôtellerie de Plein Air (FRHPA et FVHPA).



En 2024 et 2025, la solution innovante Aquapool, qui permet de recycler jusqu'à 80 % des eaux de rinçage des filtres des piscines, est expérimentée dans trois campings pilotes.

En Vendée, territoire particulièrement concerné, une trentaine de campings ont été accompagnés dès 2023 par Vendée Expansion, la FVHPA et Vendée Eau pour observer leurs consommations, bénéficier d'audits et mettre en place des solutions concrètes : un guide de bonnes pratiques a été édité en 2025.



LA PAROLE AUX PROFESSIONNELS

« ... Sensibilisation des clients et du personnel sur la consommation de l'eau. »

« Récupération d'eau de pluie pour les espaces verts... »



En 2025 :

Un observatoire régional des consommations d'eau, basé sur l'installation de compteurs connectés dans une vingtaine de campings, permet de suivre les consommations, détecter les fuites, établir des ratios/indicateurs de références, pour accompagner les gestionnaires dans la mise en place de solutions plus économes en eau.

Cette dynamique collective a été soutenue par des dispositifs nationaux (Appel à Manifestation d'Intérêt via Atout France), par l'Agence de l'eau Loire Bretagne, l'Agence Régionale de Santé Pays de la Loire. Elle a été récompensée par un **Trophée Horizons du Tourisme durable 2025**, saluant l'exemplarité de la démarche.

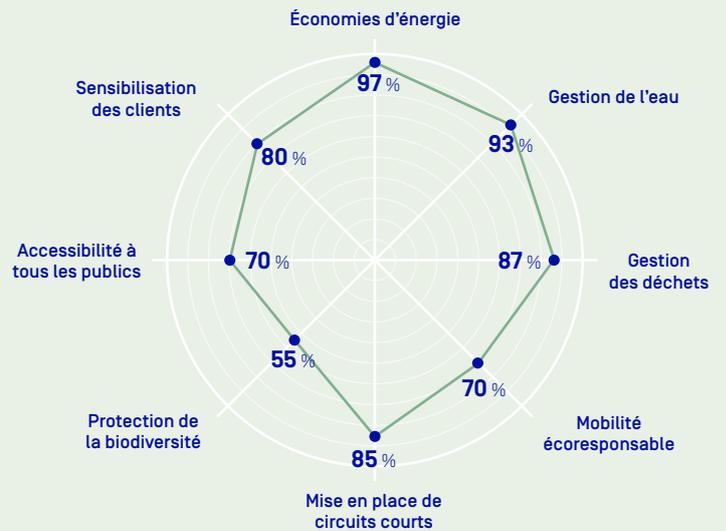
LES ACTIONS MENÉES PAR TYPOLOGIE DE PROFESSIONNELS

Hôtels : un engagement sur les économies d'énergie

Top des types d'actions

- 1 Économies d'énergie**
 97% des professionnels engagés
 
- 2 Gestion de l'eau**
 93% des professionnels engagés
 
- 3 Gestion des déchets**
 87% des professionnels engagés
 

Professionnels engagés / Hôtels



Pour les hôteliers des Pays de la Loire, l'engagement principal est celui des économies d'énergie au sein de leur établissement. Près de 100% des hôteliers indiquent que c'est un enjeu essentiel pour la profession.

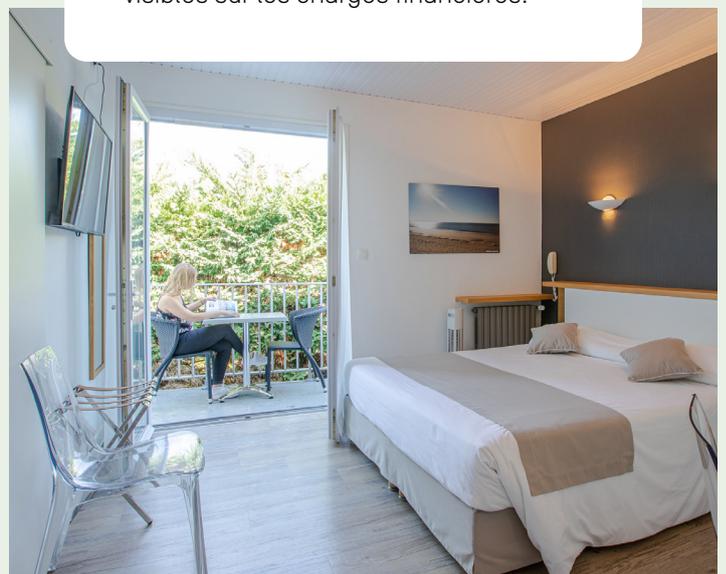
Actuellement, cela se concrétise majoritairement, pour les hôtels, par des actions de sensibilisation et de formation de leur personnel, suivi par la recherche de réduction de leur consommation. Par ailleurs, seulement 1/3 d'entre eux recourt à l'utilisation d'outils de mesure.

En revanche, investir dans les énergies renouvelables reste une pratique minoritaire pour les hôteliers, avec seulement 12% des professionnels qui se sont lancés dans cette action. Les hôteliers agissent surtout sur la sensibilisation et moins sur les investissements.

Actions menées par les hôtels en faveur des économies d'énergie

Sensibilisation et formation du personnel	84%
Réduction de la consommation	76%
Utilisation d'outils de mesure	36%
Autres	16%
Investissements énergies renouvelables	12%

Pourtant, en termes d'impact, **1 professionnel de l'hôtellerie sur 2 observe des effets sur sa réduction de consommation.** Néanmoins, selon les répondants, peu d'effets sont encore visibles sur les charges financières.



LA PAROLE AUX PROFESSIONNELS

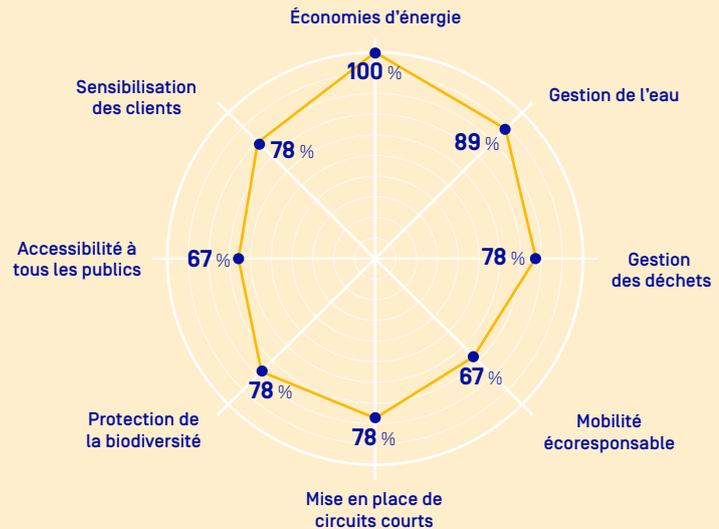
« ...Boîtiers dans les chambres pour désactiver l'électricité après 5 minutes si la carte n'est pas insérée. »

« Installation de LED dans tous les bâtiments et enseignes... »

LES ACTIONS MENÉES PAR TYPOLOGIE DE PROFESSIONNELS

Hébergements collectifs : une approche globale

Professionnels engagés / Hébergements collectifs



Top des types d'actions

- 1 Économies d'énergie**
 100% des professionnels engagés
 
- 2 Gestion de l'eau**
 89% des professionnels engagés
 



Les hébergements collectifs mettent en œuvre un nombre important d'actions écoresponsables, 17 en moyenne (contre 9 pour l'ensemble des professionnels de l'hébergement marchand).

Ils agissent en premier lieu sur les économies d'énergie (100% des hébergements collectifs), essentiellement via la réduction de leurs consommations, puis sur la gestion de l'eau (89%), par la sensibilisation et la formation du personnel.

Les hébergements collectifs se mobilisent également (pour 78% d'entre eux) sur de nombreuses autres thématiques :

- La gestion des déchets, par des actions de réemploi, dons, réparations ;
- La mise en place de circuits courts, par la collaboration avec des producteurs locaux ;
- La protection de la biodiversité, par des actions de préservation (zones refuge, plantations, etc.) ;
- La sensibilisation des clients, en communiquant sur leurs engagements.

L'accessibilité à tous les publics et la mobilité écoresponsable sont également prises en compte par 67% des répondants. La mise en place de ces actions dans les hébergements collectifs porte ses fruits avec des effets perçus en termes d'économies financières (pour 80% des professionnels) et aussi d'image, aussi bien auprès des clients qu'auprès des autres professionnels du tourisme.



L'UNAT cultive son écoresponsabilité en mode pionnier

Tête de réseau du tourisme social et solidaire, l'UNAT (Union Nationale des Associations de Tourisme) Pays de la Loire fédère des acteurs engagés pour des vacances accessibles en s'adressant à différents publics : familles, enfance / jeunesse et personnes en situation de handicap. Le développement durable est profondément inscrit dans l'ADN des structures du réseau, qui traduisent leurs valeurs - solidarité, mixité, diversité et accessibilité- en actions concrètes sur le terrain.

L'UNAT Pays de la Loire accompagne ses membres dans la professionnalisation et la transition écologique, au travers d'ateliers pour réduire l'impact environnemental des hébergements (écogestes, alimentation durable, audits énergétiques...). Elle porte également Group'AVélo, une offre d'hébergements adaptée aux groupes à vélo sur les grands itinéraires régionaux.

Le réseau UNAT se mobilise pour un tourisme solidaire, durable et ancré dans les territoires.



LA PAROLE AUX PROFESSIONNELS

« ...Customisation d'ancien meuble, anti-gaspillage (compost, poules), diminution des déchets plastiques (plus de bouteille en plastique, plus de serviette jetable). »

« Utilisation de l'eau raisonnée (temps de douche, signalétique de prévention concernant l'utilisation de l'eau, ménage avec eau seulement si besoin, etc.)... »

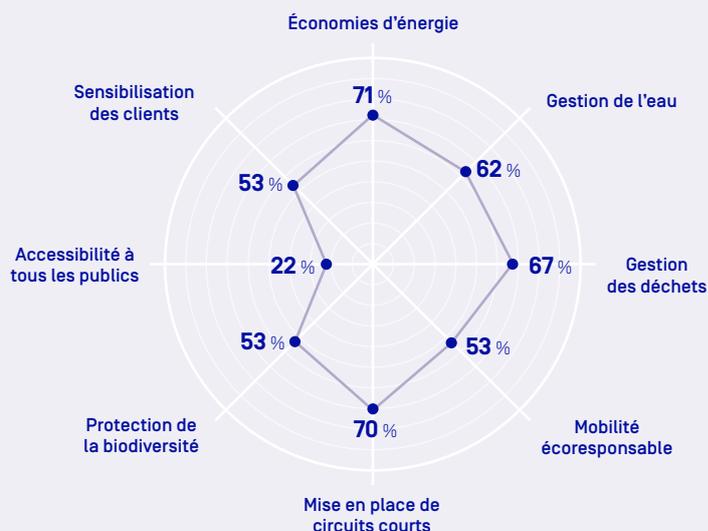
LES ACTIONS MENÉES PAR TYPOLOGIE DE PROFESSIONNELS

Meublés : une volonté d'investir dans les énergies renouvelables

Top des types d'actions

- 1 **Économies d'énergie**
71% des professionnels engagés 
- 2 **Mise en place de circuits courts**
70% des professionnels engagés 
- 3 **Gestion des déchets**
67% des professionnels engagés 

Professionnels engagés / Meublés



Les propriétaires et gestionnaires de meublés touristiques sont les professionnels qui se mobilisent le plus dans des projets d'investissements dans les énergies renouvelables (tels que les panneaux solaires, le chauffage au bois, la géothermie, etc.). C'est notamment le cas de 40% des chambres d'hôtes engagées dans les économies d'énergie.

Les meublés touristiques sont également un moteur de l'économie locale avec la mise en place de circuits courts (70% des professionnels s'engagent sur ce sujet, dont les 2/3 sont situés en milieu rural). Ainsi, parmi les meublés touristiques, 84% des professionnels engagés sur les circuits courts priorisent les fournisseurs locaux dans leurs achats et leurs services proposés.



La sensibilisation et la formation du personnel, un levier d'engagement pour les professionnels de l'hébergement marchand

De manière générale, plus de 80% des hôtels, campings et hébergements collectifs sensibilisent et/ou forment leur personnel aux économies d'énergie, à la gestion de l'eau et des déchets, ainsi qu'à l'accueil de tous les publics.

Ces trois types d'hébergements marchands entreprennent, dans un second temps, des actions qui requièrent plus d'investissements à leur mise en place.



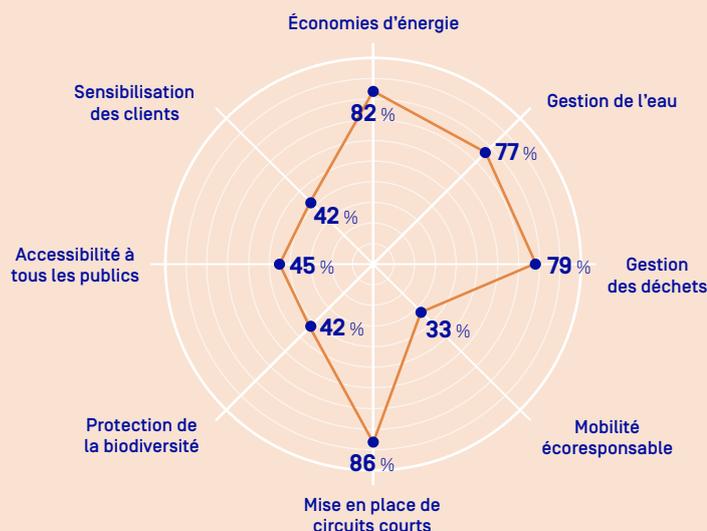
LES ACTIONS MENÉES PAR TYPOLOGIE DE PROFESSIONNELS

Restaurants : un engagement fort sur la mise en place de circuits courts

Top des types d'actions

- 1 Mise en place de circuits courts**
86% des professionnels engagés 
- 2 Économies d'énergie**
82% des professionnels engagés 
- 3 Gestion des déchets**
79% des professionnels engagés 

Professionnels engagés / Restaurants

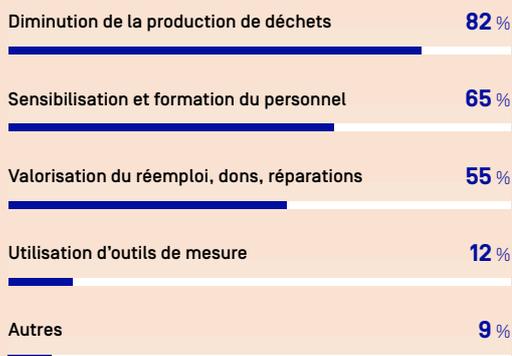


79% des restaurateurs des Pays de la Loire agissent sur la gestion des déchets. C'est un défi majeur pour le secteur de la restauration [loi AGEC³], que ce soit dans le cadre de la lutte contre le gaspillage alimentaire, de la réduction des emballages ou pour la valorisation des biodéchets alimentaires.

Parmi les professionnels engagés sur cette thématique, 82% mettent en place des actions pour diminuer leur production de déchets. Ils sont également 65% à sensibiliser et former leur personnel, et 55% à mettre en place des actions autour du réemploi ou des dons. **À titre d'exemple, le Groupement des Hôtelleries et Restaurations [GHR] du Grand Ouest a engagé une démarche collective de tri et collecte des biodéchets auprès de ses adhérents.**

Grâce à la mise en place de ces bonnes pratiques, les 2/3 des restaurateurs perçoivent des effets positifs sur la réduction de leur production de déchets.

Actions menées par les restaurants pour une meilleure gestion des déchets



Les restaurateurs ligériens sont également engagés dans l'économie locale, à travers la mise en place de circuits courts.

En effet, 86% des restaurateurs y ont recours, principalement en priorisant les fournisseurs et producteurs locaux et en valorisant leurs produits.



LA PAROLE AUX PROFESSIONNELS

« ...Biodéchets intégralement compostés par des agriculteurs locaux, produits locaux en circuits-courts, poissons issus de la pêche responsable. »

« Nous travaillons à partir de produits bruts, et valorisons ces produits pour éviter un maximum de gaspillage alimentaire... »

³ La loi AGEC impose aux restaurants de réduire le plastique, favoriser le recyclage et adopter des emballages réutilisables ou compostables. Elle exige aussi d'informer les clients sur le tri des déchets et d'adapter les pratiques pour limiter l'impact environnemental.

LES ACTIONS MENÉES PAR TYPOLOGIE DE PROFESSIONNELS

Sites de visite : des lieux de valorisation des circuits courts

Top des types d'actions

1 Mise en place de circuits courts

84% des professionnels engagés



2&3 Gestion des déchets Économies d'énergie

82% des professionnels engagés



4 Accessibilité à tous les publics

76% des professionnels engagés



Les principales actions menées par les sites de visites des Pays de la Loire concernent la mise en place de circuits courts.

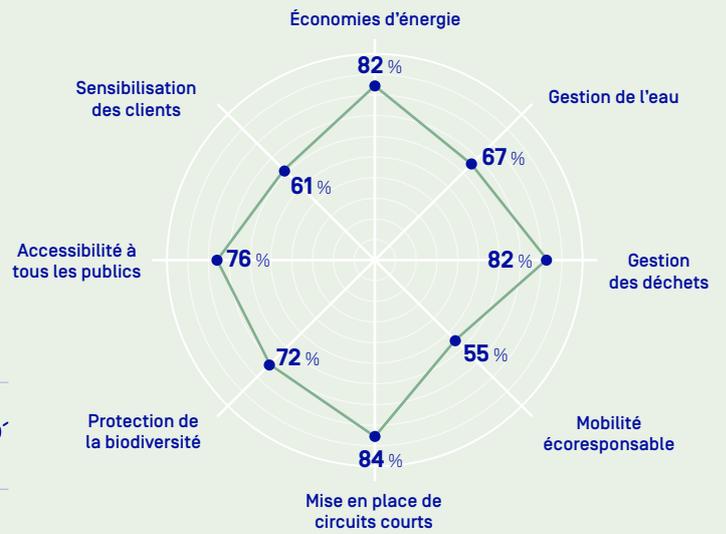
Près de 9 sites de visite sur 10 engagés sur cette thématique choisissent de prioriser les fournisseurs locaux lors de leurs achats et pour leurs services mis à disposition. 79% collaborent avec des producteurs du territoire et valorisent leurs produits au sein de leur établissement. Ainsi les sites de visite donnent de la visibilité aux producteurs locaux en s'approvisionnant en produits du terroir, qu'ils proposent dans leurs boutiques ou leurs espaces de restauration, contribuant également à l'attractivité de la destination.

1 site de visite sur 2 engagé sur les circuits courts observe des effets positifs sur le renforcement de son image d'acteur engagé auprès des clients.

Actions menées par les sites de visite pour développer les circuits courts

Priorisation des fournisseurs locaux dans les achats et services	88 %
Collaboration avec des producteurs locaux	79 %
Sensibilisation et formation du personnel	45 %
Autres	5 %

Professionnels engagés / Sites de visite



Certains sites de visite mettent également l'accent sur d'autres thématiques prioritaires.

C'est le cas notamment des monuments et sites patrimoniaux pour lesquels l'accessibilité à tous les publics est un axe d'action essentiel (cf. Focus sur l'accessibilité p.17).



LA PAROLE AUX
PROFESSIONNELS

« ...Uniquement des produits locaux dans la boutique. »

« Mise en place d'une Charte des Achats Responsables... »

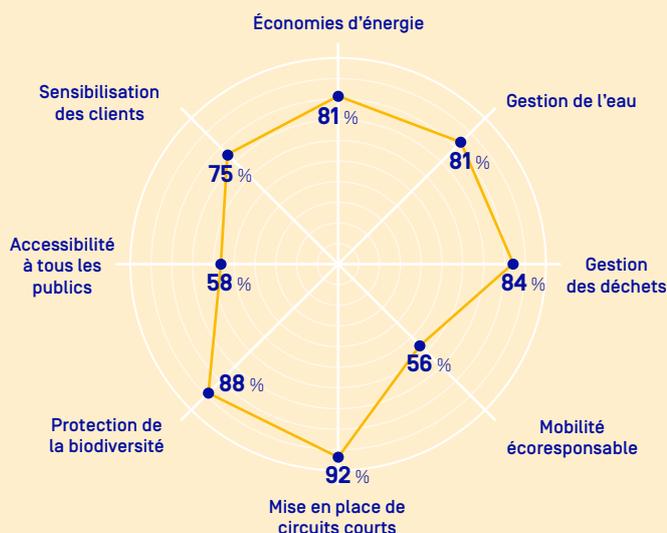
LES ACTIONS MENÉES PAR TYPOLOGIE DE PROFESSIONNELS

Activités de loisirs : un attachement aux circuits courts et à la protection de la biodiversité

Top des types d'actions

- 1 **Mise en place de circuits courts**
92% des professionnels engagés 
- 2 **Protection de la biodiversité**
88% des professionnels engagés 
- 3 **Gestion des déchets**
84% des professionnels engagés 

Professionnels engagés / Activités de loisirs



Parmi les activités de loisirs ayant répondu à l'enquête, 69% d'entre elles sont situées en milieu rural. Cette catégorie regroupe notamment les professionnels de l'agritourisme, du nautisme, de l'œnotourisme, ainsi que les centres équestres, les loueurs de vélo, etc.

Elles concentrent leur action pour un tourisme plus écoresponsable en s'engageant dans les circuits courts et la protection de la biodiversité. Ces sujets sont notamment au cœur des prestations d'agritourisme et d'œnotourisme.

Une vraie valeur ajoutée pour ces activités :

1 professionnel sur 2 perçoit des effets positifs sur son image d'acteur engagé en faveur d'un tourisme écoresponsable.



LA PAROLE AUX PROFESSIONNELS

« ...Découverte des vignes à pied via un circuit balisé et un carnet de route mentionnant la biodiversité locale. »

« Valorisation en circuit court des producteurs locaux (vente produits locaux en boutique, pique-niques préparés par un restaurateur local)... »



Entre engagement et contrainte : les freins à l'écoresponsabilité

LE FINANCEMENT, PRINCIPAL FREIN À UN ENGAGEMENT PLUS FORT

Les professionnels identifient le financement comme principal obstacle à l'engagement dans des actions écoresponsables. La recherche de financements est souvent complexifiée par des démarches administratives et techniques perçues comme lourdes à mettre en place et opaques. Le manque d'informations et d'accompagnement personnalisé accentue la difficulté à agir.

LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE, LE SUJET À APPROFONDIR

Les professionnels souhaitent renforcer en priorité les actions concernant les économies d'énergie. Ils se sont déjà emparés de ce sujet, mais souhaitent renforcer leurs actions pour en percevoir plus d'effets. Un axe à développer : les énergies renouvelables. La sensibilisation des clients apparaît en seconde position des enjeux prioritaires.

Les thèmes les moins cités par les professionnels sont d'abord ceux qui peuvent être perçus comme déjà bien investis. C'est notamment le cas de la gestion des déchets, souvent considérée comme un domaine où de nombreuses actions sont déjà mises en place ou obligatoires, et qui ne nécessite donc pas, selon eux, de nouvelles priorités.

À l'inverse, d'autres thématiques relèvent de champs où les leviers d'action sont jugés plus difficiles à activer.

C'est par exemple le cas de la mobilité écoresponsable, qui implique des changements d'infrastructures et de comportements à grande échelle, ou encore de l'accessibilité à tous les publics, qui est perçue comme nécessitant des investissements humains, techniques ou financiers importants.



LE SOUTIEN DANS LA RECHERCHE DE FINANCEMENTS, UN BESOIN PRIORITAIRE



Besoins les plus importants selon les professionnels du tourisme interrogés



Les professionnels expriment des besoins clairs, corrélés aux freins précédemment identifiés :

- Un soutien à la recherche de financements et à l'identification des dispositifs,
- Une demande forte d'accompagnement pratique et opérationnel : outils, prestataires référencés, expertise externe,
- Un besoin d'échanges entre pairs pour s'inspirer et progresser collectivement.



Accessibilité à tous les publics : entre obligation et engagement volontaire

Bien qu'encadrée par la Loi Handicap de 2005, l'accessibilité aux publics en situation de handicap est un enjeu dont les professionnels du tourisme ont parfois plus de mal à se saisir.

Ainsi 65% des professionnels concernés par cette loi mènent au moins une action en faveur de l'accessibilité à tous les publics.

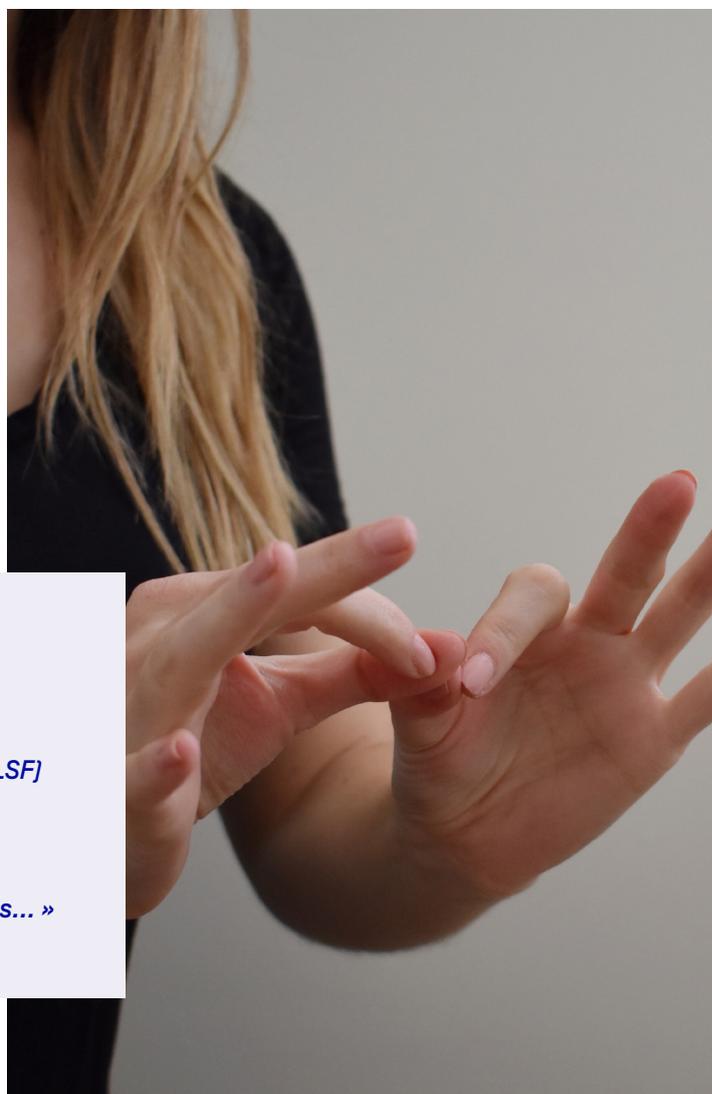
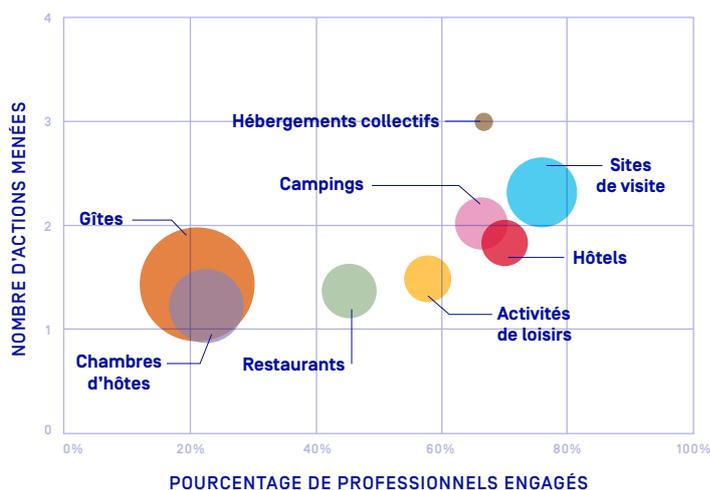
Parmi eux, on retrouve les trois quarts des sites de visite, dont 84% des monuments et sites patrimoniaux et 71% des musées et écomusées.

Cet engagement se traduit par la sensibilisation et la formation du personnel (pour 67% des professionnels concernés), la mise en place de signalétiques ou d'outils adaptés [49%], d'une politique tarifaire ciblée [43%], ou encore le développement d'aménagements volontaires [28%].

Même si certains acteurs se mobilisent, l'accessibilité à tous les publics reste encore trop peu développée. C'est pourtant un marqueur essentiel de qualité de service. Certaines actions simples et peu coûteuses peuvent profiter à un large public. Par exemple, les documents FALC (Facile à Lire et à Comprendre), pensés à l'origine pour favoriser l'accessibilité, peuvent également être utiles aux enfants ou aux visiteurs étrangers.

Seulement 7% des professionnels (principalement des sites de visites et meublés touristiques) indiquent cette thématique comme prioritaire pour l'avenir.

Positionnement des professionnels du tourisme en matière d'accessibilité à tous les publics



LA PAROLE AUX
PROFESSIONNELS

« ... Visites en Langue des Signes Françaises (LSF) avec également des QR codes à scanner sur les panneaux pour une traduction en LSF. »

« Accueil en médiation de tous types de publics... »



FOCUS THÉMATIQUE

Mobilité écoresponsable des marges de progression

L'enjeu de la mobilité écoresponsable est au cœur de l'empreinte carbone des activités touristiques⁴. Toutefois, les professionnels du tourisme des Pays de la Loire n'identifient pas ce sujet comme prioritaire à leur échelle.

En effet, seulement 54% des professionnels mettent en œuvre des actions pour la mobilité écoresponsable.

Parmi eux, 70% mettent à disposition des services dédiés (tels que des abris vélo ou des bornes de recharge pour véhicules électriques), 54% valorisent les mobilités durables et 21% encouragent aux modes de transports décarbonés.

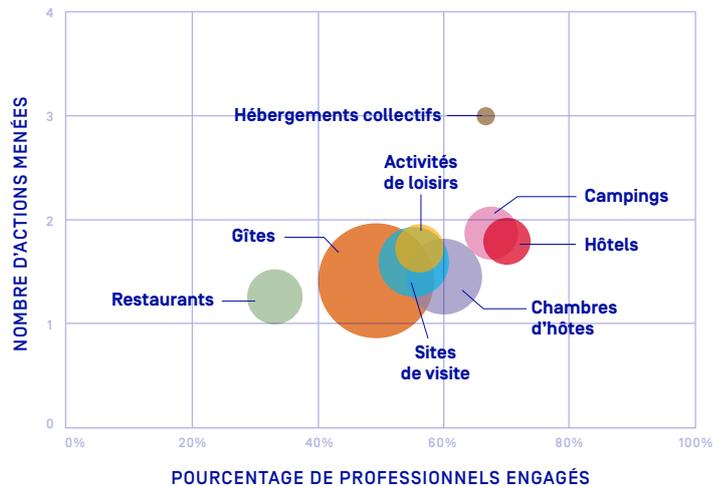
Les professionnels restent encore peu engagés sur ce sujet. Les principaux obstacles qu'ils identifient sont de nature structurelle : l'absence d'infrastructures adaptées et la dépendance à la voiture, particulièrement en zone rurale.

Parmi les répondants, 1 professionnel sur 2 situé à la campagne ne mène aucune action sur la mobilité. Il s'agit également de la thématique sur laquelle les professionnels souhaitent le moins renforcer leur action à l'avenir.

Cela peut notamment s'expliquer par le fait que, à l'échelle individuelle, les professionnels disposent de peu de leviers et perçoivent peu de bénéfices directs à agir sur la mobilité de leurs clientèles.

⁴ 69% des émissions de Gaz à Effets de Serre (GES) du secteur touristique proviennent des modes de déplacement des touristes (Ademe).

Positionnement des professionnels du tourisme en matière de mobilité écoresponsable



LA PAROLE AUX PROFESSIONNELS

« ...Nous incitons les clients au covoiturage ou autres transports doux. »

« Mise à disposition de vélos et de cartes des pistes cyclables. »

« Mise à disposition de deux véhicules électriques pendant le séjour... »





FOCUS THÉMATIQUE

Protection de la biodiversité des actions à valoriser davantage

Élément d'attractivité touristique fort, la biodiversité est pourtant une ressource naturelle très fragile soumise à l'activité humaine.

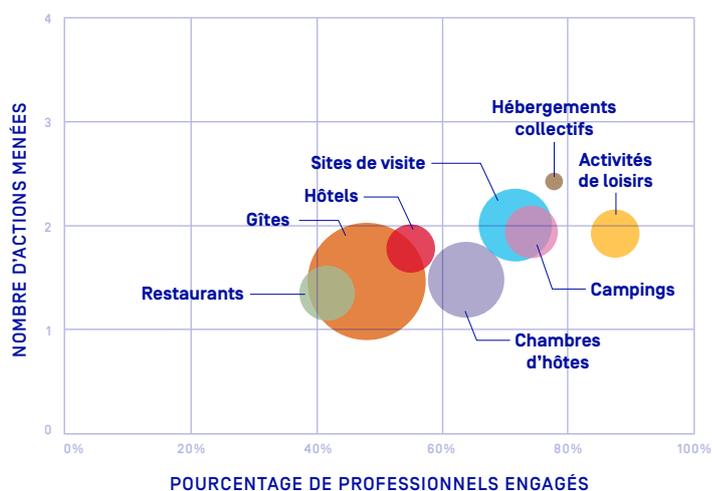
71% des professionnels du tourisme ont indiqué mener des actions pour préserver la biodiversité.

Les hébergements collectifs, les campings et les activités de loisirs font de la protection de la biodiversité l'un de leurs sujets prioritaires.

Ils mènent principalement des actions de préservation et de régénération des écosystèmes (pour 77% des professionnels impliqués en faveur de la biodiversité), notamment via des zones non tondues, des refuges, des mangeoires à oiseaux ou des hôtels à insectes. 42% des professionnels sensibilisent et forment leur personnel à cet enjeu, et 36% valorisent des outils et pratiques en faveur de la biodiversité (ex : itinéraires balisés).

Enfin, quelques professionnels ont mis en place des outils de formation ou de la signalétique à visée pédagogique.

Positionnement des professionnels du tourisme en matière de protection de la biodiversité



LA PAROLE AUX PROFESSIONNELLS

« ... Restauration d'une mare, création d'un corridor écologique pour batraciens, jardin partagé avec valorisation des plantes locales... »



En résumé



Rédaction : Solutions-Pro - Réalisation : CeClique.fr - 10/2025 - Crédits photos : P1.8.12.15 - La Vélobussonnière © Pascal Beltrami - P.2. © Docdém - P.3.10 - Destination Côte Atlantique © P.14.10.11 - P.13 - © Camping Les Rochers Solutiseco - P.12. © Pascal Beltrami - P.4. - Château de Baugé La Vélobussonnière © Pascal Beltrami - P.5 - © Clack Alice Grégoire - P.17 P18 Envato



Retrouvez l'ensemble des chiffres et des publications de l'Observatoire Régional du Tourisme sur :

www.solutions-pro-tourisme-paysdelaloire.fr/chiffres-tourisme

Découvrez l'espace tourisme écoresponsable (formations, boîte à outils, aides disponibles, etc.) sur :



www.solutions-pro-tourisme-paysdelaloire.fr/tourisme-ecoresponsable

solutions & co

L'agence de développement économique



Agit pour le compte de la Région Pays de la Loire

**RÉGION
PAYS
DE LA LOIRE**

